

découlant des négociations commerciales multilatérales ne nuiront pas aux exportateurs canadiens de porc sur le marché japonais.

Les importations japonaises de porc réfrigéré représentent 25 % des importations totales du pays et ont le taux de croissance annuel le plus élevé, soit près de 20 %. À l'heure actuelle, quelques usines canadiennes possèdent le matériel nécessaire pour produire du porc réfrigéré. Un certain nombre de grands transformateurs japonais dominant une large part du commerce de la viande; il pourrait être difficile de trouver de nouveaux acheteurs japonais sans déplaire aux clients actuels.

Il semble que le Japon soit le marché cible par excellence de tous les exportateurs, et la concurrence y sera intense. Rappelons qu'en 1992 les Pays-Bas ont été autorisés à exporter du porc au Japon. La Belgique, la France, l'Allemagne et la Pologne sont en train de négocier avec le Japon et devraient obtenir l'accès à ce marché d'ici la fin de 1993. Ce n'est pas la première fois que pareil phénomène survient sur le marché japonais de la viande; si les pays producteurs dépendent d'un seul grand marché, ils s'exposent à des fluctuations de prix considérables. Le Japon subissant les effets d'un ralentissement économique, rien n'indique avec certitude que la consommation de porc y augmentera indéfiniment. Si le gouvernement japonais devait intervenir de quelque manière pour protéger ses producteurs, le Canada réagira énergiquement afin de préserver ses droits.

#### **MEXIQUE**

Le Mexique est un marché relativement nouveau et les exportateurs canadiens n'en connaissent pas encore très bien le réseau de distribution, pas plus que le Mexique ne connaît la capacité d'approvisionnement du Canada. Le principal obstacle à la croissance des exportations canadiennes de porc vers le Mexique est le droit de 20 % imposé actuellement, qui devrait être aboli sur dix ans dans le cadre de l'ALENA.

On se demande si le Mexique est capable de continuer à absorber de plus grandes quantités de porc importé. Dans le cadre de l'ALENA, les exportateurs de porc canadiens seront avantagés, car ils pourront soit expédier directement leurs produits sur le marché mexicain, soit répondre à la demande dans le nord des États-Unis, puisque les producteurs américains exporteront davantage vers le Mexique. Les plus optimistes sont d'avis que les revenus des Mexicains augmenteront et que la consommation de viande rouge dépassera largement la production nationale. Quoi qu'il en soit du courant de libéralisation au Mexique, les producteurs mexicains ont toujours réussi à convaincre le gouvernement de prendre des mesures protectionnistes; le Canada entend continuer à faire valoir ses droits.

#### **RUSSIE, EUROPE CENTRALE ET EUROPE DE L'EST**